

Pays de L'Aigle.

Face à la baisse des effectifs sur le territoire, combien d'écoles vont réellement fermer ?

Depuis 10 ans, la Communauté de communes du Pays de L'Aigle n'arrête pas de perdre des habitants... et des classes. Cette fois, le déclin démographique passe à la vitesse supérieure et on parle maintenant de fermetures d'écoles.

Le terme de déclin démographique n'est sans doute pas exagéré au regard des chiffres relayés par le président de la Communauté de communes du Pays de L'Aigle lui-même.

« Nous avons perdu 827 habitants en 10 ans », compte Jean Sellier. « En 4 ans, nous avons 228 élèves de moins dans nos écoles, soit une moyenne de 57 par an. Il ne faut pas croire que c'est pour mieux remplir les bancs des écoles privées car, dans le même temps, elles aussi perdent des effectifs ».

Entre 2019 et la rentrée de 2023, le Pays de L'Aigle a perdu 10 classes et, pour septembre 2024, l'Education nationale prévoit la suppression de 5 postes. Cela devrait donc se concrétiser par la fermeture de 5 classes encore.

« Le choix des élus, pas celui du président »

« Le directeur académique des services de l'Education nationale a listé une fermeture à la maternelle Galleron à L'Aigle, une à l'école de Rai et une dans chacun des trois regroupements autour de L'Aigle. Le directeur n'assume pas d'aller jusqu'au bout de sa démarche et laisse les élus décider eux-mêmes où nous allons fermer des classes », proteste Jean Sellier.

Parce qu'il s'agit « d'une décision collégiale et non pas celle du président ou de la vice-présidente de la Communauté de communes », les maires du Pays de L'Aigle se sont retrouvés en conférence et ils ont tranché. Dans le RPI St-Michel-Chandai-St-Ouen une classe fermera à St-Michel. Dans le RPI Les Aspres-Crulai-Ecorcei une classe fermera à Ecorcei. Dans le RPI St-Sulpice-St-Martin-St-Symphorien une classe fermera à St-Martin.

Lors d'un récent conseil communautaire, Jean Sellier avait rapporté les propos du directeur des services académiques qui « refuse d'écrire qu'il veut fermer les écoles à deux classes, mais il dit

en revanche que l'on va vers des écoles d'au moins trois classes ». Si l'on applique cette règle, à la rentrée 2024, les écoles d'Ecorcei et St-Martin devraient purement et simplement fermer.

Des coûts toujours en hausse

Des possibilités auxquelles il faut se préparer, surtout à l'analyse des coûts de la compétence scolaire. « Beaucoup de classes ont été fermées durant ces dernières années et pendant ce temps les coûts n'ont pas cessé d'augmenter. Nous sommes passés de 4,536 millions d'euros en 2017 à 5,614 millions d'euros en 2023, uniquement en fonctionnement », alerte Jean Sellier, tout en précisant qu'une seule école a été fermée, à Glos, jusqu'à présent.

Cette hausse des coûts se retrouve un peu dans la rémunération des agents, dans la flambée de l'énergie et des denrées des cantines. Dans une période où la collectivité intercommunale s'alarme de la fonte de sa trésorerie, elle se questionne sur les moyens de mettre en cohérence le nombre d'élèves avec celui des écoles.

« Sur le secteur de Moulins, le travail a été fait en regroupant tout sur un seul site », détaille Véronique Helleux, vice-présidente en charge des affaires scolaires. « Sur La Ferté, nous avons fermé l'école de Glos pour conforter les autres écoles et ça fonctionne bien. Dans quelque temps, il faudra réfléchir à rénover l'école de La Ferté, ainsi que les cantines de St-Evrout et Gauville. La question de savoir si on conserve tous les sites se posera ».

« Nous ne fermons de postes, nous »

Pour le secteur de L'Aigle, les grandes manœuvres ont déjà commencé avec la validation de la non reconstruction de la Ribambelle et de son transfert à l'école Victor-Hugo. Cela pourrait se poursuivre avec la rénovation de l'école Mazeline en y intégrant la maternelle Galleron. L'hypothèse est en réflexion et « nous aurions alors deux écoles pratiquement neuves à L'Aigle », synthétise Jean Sellier.

Véronique Helleux, maire de Aube, confirme de son côté « que nous réfléchissons à regrouper sur un seul site la maternelle et l'élémentaire ». La maternelle actuelle pourrait alors accueillir des associations albines, les besoins existent dans la commune. Plus loin encore dans la réflexion, on envisage un rapprochement des écoles de Rai et Aube afin de faire face à la baisse des effectifs.

La réorganisation de la carte scolaire semble maintenant inéluctable et, considérant la démographie actuelle, on peut se dire que neuf écoles pour les trois regroupements autour de L'Aigle, cela fait peut-être beaucoup.

On nous taxe d'avoir une gestion purement comptable des écoles, mais je rappelle que l'Education nationale a fermé des classes et nous n'avons pas supprimé de postes de notre côté. Nous avons au

contraire créé une saison culturelle pour les élèves, ouvert des centres de loisirs... On travaille pour les enfants

Jean Sellier

La Cdc est contrainte aux économies, le débat d'orientation budgétaire l'a confirmé, et va devoir faire des choix drastiques. Autrement dit, la Cdc ne pourra pas conserver l'ensemble de ses sites scolaires. « Si nous faisons ces choix très difficiles, c'est aussi pour nous permettre de remettre à niveau les autres écoles et notamment sur le plan énergétique ».

Reste à savoir ce que deviendront les écoles devant fermer à court ou moyen terme ?

Thierry Roussin



L'école de St-Martin-d'Ecublei pourrait également fermer à la rentrée, comme celle d'Ecorcei DR